

"Le sous-comité adopte la résolution suivante, proposée par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, appuyé par M. C.-J. Magnan: "Que le sous-comité est d'avis que la création d'une classe préparatoire entraînera nécessairement un remaniement dans le programme des classes de première et de deuxième année au moins."

"Il est proposé par Mgr F.-X. Ross, appuyé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers et résolu: "Que le sous-comité eroit qu'il y aurait lieu d'alléger le programme actuel."

"Il est enfin résolu, sur proposition de M. l'abbé Desrosiers, appuyé par M. Magnan: "Que le sous-comité est d'opinion que l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant tous les cours lui paraît opportune et qu'il y aurait lieu de lui accorder l'autorisation de siéger de nouveau, afin de préparer ce travail et de faire rapport."

"Respectueusement soumis au nom du sous-comité."

CYRILLE-F. DELAGE,
Président."

Après étude et discussion du rapport qui précède, il est résolu, sur proposition de Mgr F.-X. Ross, appuyé par M. le juge Martineau, "que le sous-comité soit invité à continuer son travail et à poursuivre l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de l'école modèle, de manière à en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles, et à distribuer ces matières en sept années d'enseignement."

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par M. Nérée Tremblay, "que le Comité catholique recommande d'acheter, à même ses fonds, cinquante exemplaires de l'excellent livre de M. C.-J. Magnan "Au service de mon pays".—Adopté."

Le Comité prend communication du document suivant concernant la distribution du fonds Strathcona pour les exercices physiques et militaires dans les écoles:

Le Comité local catholique chargé de la distribution du fonds Strathcona dans la province de Québec a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni à Québec, le 6 décembre 1917.

Étaient présents: M. le brigadier général A.-O. Fages, président; l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant; Mgr François Pelletier; M. Napoléon Brisebois; M. le colonel E.-Théo. Paquet; M. J.-N. Miller, secrétaire.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière session et l'approbation de l'état des recettes et des dépenses pour l'année 1916, M. le président fait rapport qu'il a reçu du Conseil exécutif de la fondation Strathcona un chèque au montant de \$4,924.73, étant la part revenant aux écoles catholiques de la province de Québec pour l'année 1916-17.

Le comité constate, par les rapports des inspecteurs des cadets des districts militaires Nos 4 et 5, pour l'année 1916-17, que 25,261 cadets ont subi l'inspection régulière pour les exercices physiques et militaires prescrits par les règlements, soit une augmentation de 6,314 cadets sur l'année précédente, et que 590 élèves ont subi les examens pour les exercices physiques seulement; c'est 41 de moins par 1915-16.

Le nombre des institutions scolaires qui ont pris part aux concours a atteint, cette année, le chiffre de 88, soit une augmentation de 15 sur l'année précédente.

La somme mise à la disposition du Comité local catholique chargé de la répartition du fonds Strathcona dans la province de Québec a été distribuée, suivant les règlements établis, aux institutions scolaires dont les noms suivent:

Nom de l'institution	Nombre de cadets	Somme
Séminaire de Nicolet.....	286	\$ 57.20
Séminaire des Trois-Rivières.....	127	25.40
Collège de Ste-Thérèse.....	449	89.80
Collège de l'Assomption.....	334	66.80
École Ste-Hélène, Montréal.....	178	35.60